



LE DEVOIR

Vol. CVIII N° 124

LE DEVOIR, LE LUNDI 5 JUIN 2017

1,30 \$ + TAXES = 1,50 \$

Québec veut repousser sa frontière nordique

DAVE NOËL
MARCO BÉLAIR-CIRINO
à l'Assemblée nationale

Le gouvernement québécois (re-)montera au front afin de repousser sa frontière nordique, mais seulement après avoir trouvé des alliés au nord du 49^e parallèle. Il compte sortir des « sentiers battus » afin de convaincre Ottawa de réviser le tracé de sa frontière septentrionale, qui est actuellement verrouillée aux basses eaux de la baie d'Hudson, peut-on lire dans la Politique d'affirmation du Québec et de relations canadiennes dévoilée jeudi.

« Je ne négocie pas avec Ottawa, là. Je suis en train de monter un document », a indiqué le ministre responsable des Relations canadiennes, Jean-Marc Fournier, dans un entretien avec *Le Devoir*. « J'ai dit aux Cris qu'une fois qu'on aurait notre documentation, ce serait vers eux que nous irions en premier. Alors, je n'irai pas à Ottawa avant d'aller voir ces gens-là. » Les Cris attendent un appel de sa part, a indiqué leur porte-parole.

La rectification de la frontière de près de 3000 km était l'une des requêtes adressées par le gouvernement Couillard aux partis politiques fédéraux lors de la campagne électorale de 2015. « Il devient urgent de discuter de cette question », écrivait le premier ministre Philippe Couillard dans l'annexe de sa lettre — qui est aujourd'hui introuvable sur son site Web officiel.

« On essaie de la retracer dans des vieux backups », explique le directeur des communications du ministère du Conseil exécutif, Jérôme Thibodeau. Il y a un peu moins de deux ans, M. Couillard exigeait le prolongement de la frontière au-delà du rivage de la baie d'Hudson. « Il s'agit de la seule demande du premier ministre pour laquelle les trois principaux partis politiques fédéraux n'ont apporté aucune réponse », rappelle une note d'information du Se-

VOIR PAGE A 8 : FRONTIÈRE



DANIEL LEAL-OLIVAS AGENCE FRANCE-PRESSE

Toute la journée dimanche, les forces policières ont poursuivi l'enquête sur les lieux de l'attentat. La veille, une camionnette-bélier avait foncé sur des passants qui circulaient sur le pont de Londres avant de s'immobiliser devant un pub situé à la sortie du pont. Trois hommes sont ensuite sortis de la camionnette pour attaquer les fêtards au couteau en invoquant Allah.

ATTENTAT DE LONDRES

« Assez, c'est assez »

Theresa May estime qu'il faut renforcer la lutte contre le radicalisme islamiste

CHRISTIAN RIOUX
à Londres

Ce dimanche n'était pas un dimanche de printemps normal sur les bords de la Tamise alors que la Grande-Bretagne pansait ses plaies après avoir été terrassée par un troisième attentat islamiste en trois mois, qui a fait 7 victimes et 48 blessés.

Pendant que plusieurs victimes étaient toujours entre la vie et la mort, les badauds étaient beaucoup moins nombreux qu'à l'habitude sur les quais de la rive gauche. Mais ils étaient venus de tous les quartiers de Londres rendre hommage aux innocents fauchés la veille par une camionnette-bélier sur le pont de Londres ou assassinés à coups de couteau dans les bars de Borough Market, sur la rive sud de la capitale.

Frappée pour la troisième fois en trois mois, dimanche, la Grande-Bretagne n'entendait pourtant pas céder à la peur et encore moins annuler une campagne électorale qui doit se terminer jeudi. Sortant de sa réserve,

VOIR PAGE A 8 : LONDRES

Lire aussi · **Extrémisme islamique.** La chronique de François Brousseau. *Page B 1*
Une influence importante. Le pouvoir du groupe EI ne faiblit pas. *Page A 2*
Trump soulève un tollé. Le président s'en prend au maire de Londres. *Page A 2*

AUJOURD'HUI



Actualités · **La CSN revoit ses stratégies.** La centrale a perdu quelque 20 000 membres récemment. *Page A 4*

Sur la route · **Quel transport collectif pour la Ville de Québec?** Les consultations publiques commencent. *Page B 5*



Avis légaux..... B 2
Décès..... B 6
Météo..... B 5
Mots croisés..... B 5
Petites annonces..... B 6
Sudoku..... B 4

Une école universitaire au primaire

Un établissement nouveau genre verra le jour à Terrebonne en septembre

JESSICA NADEAU

Une école primaire tente un nouveau modèle, visant à mettre en application les nouvelles pratiques pédagogiques et les savoirs scientifiques dans l'enseignement quotidien, et ce, sous la supervision de chercheurs universitaires, qui pourront documenter le tout. L'école, qui n'a pas encore de nom, ouvrira ses portes à Terrebonne en septembre prochain.

« Pourquoi, en éducation, n'avons-nous pas le même modèle que les hôpitaux universitaires, qui permettent de retrouver dans un même endroit de vrais élèves, des enseignants à jour dans les pratiques probantes, des stagiaires et des universitaires qui vont pouvoir observer les difficultés et les défis rencontrés dans les classes afin de mettre en relation la pratique et le savoir? »

C'est à la suite de cette réflexion que France-Lyne Masse, directrice des ressources éducatives à la Commission scolaire des Affluents, a eu l'idée de cette nouvelle « école universitaire au primaire ». Depuis deux ans, la commission scolaire travaille donc sur ce projet en collaboration avec le Département des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Trois-Rivières, qui a été choisi comme partenaire de ce projet, qu'elle



MEHDI FEDOUACH AGENCE FRANCE-PRESSE

Le fait de travailler en collaboration avec des universitaires va permettre de garder les enseignants à jour dans leur approche pédagogique, espère une responsable du projet.

VOIR PAGE A 8 : ÉCOLE

« On a besoin du *Devoir* parce qu'on a besoin de vérité »

ANNE-ÉLISABETH BOSSÉ



La vérité, c'est que *Le Devoir* a besoin de vous.

jesoutiensLEDEVOIR.com

ATTENTAT DE LONDRES

Le pouvoir d'influence du groupe EI ne faiblit pas

SARAH R. CHAMPAGNE

Pour la troisième fois en moins de trois mois, le groupe armé État islamique (EI) a revendiqué un attentat par voie de communiqué diffusé par son organe de presse, dimanche soir. S'il est difficile de confirmer ce lien avec les informations disponibles, l'attentat de Londres démontre que le pouvoir d'influence du groupe EI ne faiblit pas.

Dans sa déclaration de dimanche, la première ministre britannique, Theresa May, a affirmé que les trois attaques terroristes récentes « ne sont pas connectées à un réseau commun », mais qu'elles sont « unies par une seule idéologie diabolique de l'islamisme extrémiste ».

Impossible de savoir au moment d'écrire ces lignes si les attaquants faisaient effectivement partie d'une cellule du groupe EI ou si l'attaque avait été planifiée, coordonnée ou commandée depuis l'Irak ou la Syrie. Mais l'attaque de samedi semble du moins « inspirée » par le groupe EI, avance Thomas Juneau avec beaucoup de prudence. « Un des éléments du message du groupe EI est de mener des attaques technologiquement simples, contre des cibles vulnérables,

qui demandent peu d'expertise technique », explique le professeur de l'École supérieure d'affaires publiques et internationales de l'Université d'Ottawa.

Une camionnette et des couteaux. Les vestes d'explosifs portées par les trois tueurs, elles, étaient fausses. Ce mode opératoire, qui nécessite peu de préparation et pas d'attirail sophistiqué, n'est pas sans rappeler plusieurs autres attentats: Nice, Berlin, Stockholm et Londres, dans le quartier de Westminster, il y a à peine plus de deux mois.

Autre indice que les assaillants de samedi auraient pu se réclamer de cette fi-

liation: l'invitation du groupe terroriste depuis au moins deux ans à augmenter la cadence des attaques en période de ramadan, qui s'étend du 26 mai au 24 juin cette année. La veille du mois sacré de l'islam, le porte-parole actuel du groupe armé a fait circuler une déclaration vidéo de 12 minutes dans laquelle il répétait que les civils occidentaux étaient des cibles légitimes.

Force de propagande

Les campagnes militaires à Mossoul et à Raqqa avancent bien. La reprise de ces deux fiefs du groupe EI par la coalition internationale « est



La porte de Brandebourg à Berlin, ville qui a elle aussi subi un attentat revendiqué par le groupe EI, en décembre dernier, a été illuminée aux couleurs du drapeau britannique, dimanche.

maintenant une question de semaines », indique Thomas Juneau. Est-ce à dire que le groupe, dans ses derniers retranchements, transférera son attention vers l'international? Attention au parallèle, prévient le professeur: « La prise de Mossoul ne marquera pas la fin du groupe EI, mais plutôt sa transformation

progressive en une insurrection classique, et de moins en moins comme une tentative d'être un État. »

La bataille territoriale est donc en voie d'être perdue pour le groupe EI, mais pas celle, symbolique, de son influence. Au contraire, c'est bien là où le groupe État islamique ne s'est pas affaibli et

« récolte les fruits semés depuis plusieurs années », explique M. Juneau. Avant même la proclamation de son « califat islamique » en juin 2014, des cellules en Syrie et en Irak étaient déjà à l'œuvre, non seulement pour organiser des attentats à l'étranger directement, mais aussi de façon indirecte pour mettre sur pied un énorme ap-

pareil de propagande, notamment sur les réseaux sociaux.

« Pour l'inspiration d'attaques comme celle-ci, dans le cas du groupe EI ou de n'importe quel autre phénomène politique, il faut construire un message, le faire circuler et le peaufiner pour rejoindre le plus de gens possible. Et le groupe armé fait preuve de beaucoup de compétences en la matière », note le spécialiste. Cet aspect psychologique continuera à influencer des individus ou des groupes à passer à l'action.

Rappelons que la Grande-Bretagne est également engagée dans la lutte aux djihadistes en Irak et en Syrie. Au lendemain de l'attentat de Manchester, le chef de l'opposition, Jeremy Corbyn, avait d'ailleurs reproché au gouvernement actuel sa politique étrangère au Moyen-Orient.

L'héritage colonial ne serait pas étranger non plus à la haine vouée par les djihadistes aux Britanniques. Il y a trois ans, lors de la proclamation de son califat, le groupe EI avait fait circuler une vidéo appelée « La fin de Sykes-Picot », faisant référence à l'entente conclue entre la France et la Grande-Bretagne après la Première Guerre mondiale pour se partager les territoires de l'Empire ottoman, signant son démantèlement.

Le Devoir



la Chambre de commerce
du Montréal métropolitain

Déjeuners-causeries
Desjardins



Desjardins



Denis Coderre

Maire de Montréal
Président
Communauté métropolitaine
de Montréal (CMM)

Montréal, en pôle position

Assistez au déjeuner-causerie du maire de Montréal, Denis Coderre, pour sa traditionnelle allocution de juin

Vendredi 9 juin 2017
de midi à 14 h

Inscrivez-vous

ccmm.ca/dc_deniscoderre

Donald Trump s'en prend au maire Sadiq Khan

SHAHZAD ABDUL
à Washington

Donald Trump s'en est pris dimanche au maire de Londres, Sadiq Khan, l'accusant en substance de ne pas prendre au sérieux la menace terroriste au lendemain de l'attentat qui a frappé la capitale britannique, provoquant une passe d'armes politique.

Ces critiques du président des États-Unis contre l'édile londonien et les tweets samedi soir du milliardaire républicain en réponse aux attaques ont suscité de vives condamnations aux États-Unis et à l'étranger. M. Trump étant accusé de faire de la récupération politique.

« Au moins 7 morts et 48 blessés dans un attentat terroriste et le maire de Londres dit qu'il n'y a pas de raison d'être alarmés! » s'est-il indigné dans une série de tweets matinaux. « Nous devons cesser d'être politiquement corrects et nous mettre au travail sur la sécurité pour nos concitoyens. Si nous ne sommes pas malins, cela ne fera qu'empirer », a encore écrit l'homme d'affaires.

Le porte-parole du maire de Londres a dénoncé aussitôt un « tweet mal informé qui sort délibérément de leur contexte » les propos tenus par Sadiq Khan.

« Le maire est occupé [...] avec la police, les services d'urgence et le gouvernement pour coordonner la réponse à cet acte terroriste horrible et lâche [...]. Il a mieux à faire que de répondre à Donald Trump », a-t-il dénoncé dans un communiqué.

Dans son contexte

Le maire de Londres s'exprimait en fait sur le renforcement de la sécurité dans les

rues de Londres, dans une entrevue à la BBC: « Vous allez voir une présence policière renforcée aujourd'hui, y compris des officiers armés et d'autres en uniformes, avait-il déclaré, dans un appel au calme. Il n'y a pas de raison d'être alarmés par cela. »

Sadiq Khan avait par ailleurs condamné « dans les termes les plus forts possibles » les « actes barbares » de Londres, dix jours après l'attentat de Manchester (22 morts).

Prenant le contre-pied de Donald Trump, l'ambassade américaine à Londres a quant à elle, dans un tweet, « loué le leadership du maire de Londres au moment où il conduit la ville après cet attentat odieux ».

Récupération politique

Aux États-Unis, l'opposition et les ONG dénoncent la récupération politique par Donald Trump de l'attentat. Sa première réaction sur Twitter, avant même d'apporter son soutien à Londres, avait été de souligner la nécessité d'adopter son très controversé décret migratoire, actuellement bloqué en justice.

« Nous avons besoin que les tribunaux nous rendent nos droits. Nous avons besoin du décret migratoire comme niveau supplémentaire de sécurité! » avait tweeté le magnat de l'immobilier.

Cecilia Wang, une responsable de la puissante organisation pour les droits civiques ACLU, avait immédiatement répliqué: « Nous devons être indignés quand un président exploite un crime terrible pour promouvoir sa politique discriminatoire et illégale. »

Agence France-Presse



Le maire de Londres, Sadiq Khan

Présenté par :

Bell

En collaboration avec :

ADM
MONTRÉAL

CN

Hydro
Québec

Ivanhoé
Cambridge
Caisse de dépôt et placement
du Québec

les affaires

SNC-LAVALIN

SOCIÉTÉ
DÉVELOPPEMENT
ANGUS

ACTUALITÉS

Sans foi

JEAN-FRANÇOIS NADEAU



Oubliez la hausse du salaire minimum. Oubliez-la. Elle n'est absolument pas raisonnable.

Une augmentation de la pitance minimale encouragerait plusieurs effets pervers. Celui non négligeable, par exemple, de soutenir outrageusement la paresse légendaire des étudiants. Plus d'argent dans leur poche contribuerait à les éloigner de leurs études. Du moins, c'est ce qu'on a pu entendre ici et là au cours des derniers mois.

Chacun sait que les études réussies sont nourries au sein d'une pauvreté bien assumée. Le sachant bien, ce n'est sans doute pas pour rien que le gouvernement s'est employé ces dernières années à sabrer l'éducation, quitte à offrir quelques bonbons à des fins de consolation.

La seule évocation de l'idée d'une hausse du taux horaire effraie les entreprises, rappelait la semaine dernière Mario Dumont du haut de son autorité. Vouloir le faire relève d'ailleurs d'une simple démarche électoraliste, expliquait-il, lui qui, sur le sujet, en connaît un rayon. Ce ne serait que des munitions, ajoutait Dumont, pour un Gabriel Nadeau-Dubois. Car à qui bon favoriser le bonheur général à travers des élections?

Reste qu'en Ontario, le salaire horaire minimum continue de croître dans cet horizon du 15\$ d'ici 2019. Mais au Québec, dit-on, nous n'avons pas les reines aussi solides que nos voisins. Pour paraphraser Philippe Couillard, être Québécois de la sorte, c'est sans doute notre façon bien à nous d'être Canadiens.

Oubliez donc l'augmentation du salaire minimum. On vous appellera en temps et lieu pour vous encourager à compenser par une charité privée la pauvreté institutionnalisée. Dans son rapport, la protectrice du citoyen a noté que les programmes sociaux ont déjà été sabrés au Québec au point de mettre en péril plus que jamais des individus déjà fragilisés.

Il est facile de verser de belles larmes de crocodile sur ces pauvres gens quand on a de grandes dents. Même l'Église catholique s'y est souvent adonnée. Vous connaissez l'histoire de François d'Assise? En 1226, alors dans la jeune quarantaine, il meurt après avoir demandé pardon à son corps, ce pauvre frère, dit-il, qu'il a fait souffrir comme un âne. Moins de deux ans après sa mort, immensément populaire, cet homme près des humbles est canonisé. On entreprend alors la construction d'une église monumentale à sa gloire. Tous les plus grands artistes de l'Italie sont mis à contribution. Une façon pour le moins étrange de perpétuer la mémoire de cet homme qui soutenait que, si les regards ont leur tanière et les oiseaux du ciel leur nid, les hommes n'ont pour eux que leur capacité de se soutenir les uns les autres.

Il n'est pas anodin de signaler qu'un des plus brillants révolutionnaires québécois des années 1960, Pierre Vallières, l'auteur de *Nègres blancs d'Amérique*, avait d'abord été pétri par la misère d'une des municipalités les plus pauvres du pays, Jacques-Cartier, avant de revêtir la bure de novice chez les franciscains.

François d'Assise a refondé en quelque sorte la morale sociale. Mais dans l'Italie du XIII^e siècle, ses idées vont être largement détournées par l'Église, laquelle prend alors part à l'édification du système bancaire et des sociétés par actions.

Ceux des disciples de François d'Assise qui continuent malgré tout de défendre après sa mort l'idée d'une société plus juste où tout ne repose pas sur le pouvoir de l'argent accumulé par quelques-uns sont sommairement jugés puis brûlés à titre d'hérétiques.

Une fable célèbre montre comment François d'Assise avait réussi à contrer l'action d'un loup féroce qui terrifiait la population de Gubbio. Il avait tout bonnement réussi à convaincre l'animal de cesser de dévorer les humains en échange d'une ration de nourriture quotidienne.

C'est à croire aujourd'hui que, pour ceux qui exploitent la forêt sociale, la population joue le rôle de bête féroce. Le salaire minimum joue ainsi cette fonction de ration propre à pacifier la bête féroce. Comment amadouer et contenter cette bête tout en lui offrant le moins possible?

De tout temps, la population se fait chanter sur tous les tons qu'il convient de ne pas être trop gourmand. C'est le cœur sur la main que des gens qui préchent le raisonnable font leur miel sur son dos en lui recommandant de se priver de sucre. Cela donne parfois lieu à de très beaux discours. Celui par exemple de Guy Cormier, nouveau grand patron du Mouvement Desjardins. Il affirmait la semaine dernière qu'*«on ne peut plus continuer comme ça»*. Il disait: *«On ne peut plus s'en remettre à la seule loi du marché, au laisser-faire ou aux trickle-down economics. Parce que la richesse, ça ne percole pas automatiquement jusqu'au bas de la pyramide des revenus.»*

En 2016, le patron de Desjardins a touché 2,07 millions de dollars pour ses fonctions. Un peu moins que sa prédécesseuse, Monique Leroux, qui réclamait de la population qu'elle se serre la ceinture. À 15\$ l'heure, il faudrait travailler sans répit pendant 75 ans pour toucher le salaire d'une seule année de M. Cormier.

Quand des millionnaires pareils, le cœur sur la main, finissent par convaincre leurs semblables qu'il faut lâcher le morceau de viande et accorder 15\$ l'heure pour que la bête sociale accepte de ne pas les mordre, ils se considèrent d'ordinaire comme des bienfaiteurs de l'humanité et s'attendent à ce qu'on les remercie.

Reste que la mondialisation sans foi ni loi de la misère continue. Pourquoi ne jamais parler aussi d'un salaire maximum?

jfn@ledevoir.com

Philippe Couillard met la table pour 2018

Le Parti libéral a tenu un Conseil général à saveur préélectorale, ce week-end

MARIE-MICHÈLE SIOUFI

Correspondante parlementaire à Trois-Rivières

Il devait officiellement servir à faire le point sur le militantisme et l'implication citoyenne, mais le Conseil général spécial du Parti libéral du Québec (PLQ) aura plutôt permis cette fin de semaine de mettre la table pour la prochaine campagne électorale.

Plus de congés payés, plus de femmes parmi les candidats, une façon plus simple de s'impliquer au parti et ce rappel qu'*«être Québécois, c'est notre façon d'être Canadiens»*: à 16 mois des élections, le PLQ a dévoilé les grandes lignes du message qu'il devrait mettre de l'avant en 2018. Seuls les chiffres de son effectif, en chute libre, sont venus assombrir la journée. Résumé en cinq points.

Un recrutement difficile. L'effectif du PLQ est en baisse depuis *«plusieurs mois»*; assez pour que son président, Gilbert Grimard, ait fait état de *«chiffres très préoccupants»*. *«Il y a une baisse, mais on est en recrutement actuellement»*, a confirmé le premier ministre, Philippe Couillard. Cette diminution de l'effectif a commencé *«il y a plusieurs mois»*, a-t-il ajouté. Selon la rumeur, le PLQ compte désormais 30 000 membres. Au micro, devant les militants, le whip Stéphane Billette a parlé d'une perte de 40 000 membres en 10 ans. Un rapport du président sortant de la Commission politique nationale du PLQ, Jérôme Turcotte, faisait état de 37 000 membres au 31 décembre 2015. Tout porte donc à croire que ce nombre a diminué. En comparaison, le Parti québécois (PQ) avance avoir 90 000 membres. Québec solidaire (QS) dit en compter environ 10 000, mais prétend que ce chiffre a bondi à 14 000 depuis l'entrée en scène de Gabriel Nadeau-Dubois. La Coalition avenir Québec (CAQ) recensait 11 500 membres en janvier.

Plus de vacances? Le premier ministre est revenu à la charge avec sa proposition d'augmenter le nombre de congés payés pour les travailleurs québécois. Dans son allocution de clôture, il a révélé avoir rencontré les *«associations patronales»*, qui se sont engagées à *«travailler»* à l'atteinte de cet objectif. *«[Au départ], évidemment, elles ne sautaient pas de joie, je ne vous contera pas d'histoires»*, a-t-il commencé. *«Par contre, quand je leur ai expliqué: vous avez avantage à avoir des employés plus productifs, vous avez avantage à offrir ça pour retenir vos employés également, avec une pénurie de main-d'œuvre qu'on connaît dans toutes les régions, ils ont dit: c'est vrai.»* Philippe Couillard avait déjà évoqué la possibilité d'augmenter le nombre de congés payés dont bénéficient les Québécois la semaine dernière. La Loi québécoise sur les normes du travail prévoit actuellement une semaine de vacances pour un employé qui compte une année de service chez un employeur. Ce nombre passe à trois après cinq ans.

Plus de femmes? Le chef du PLQ s'est aussi engagé samedi à faire avancer son parti, *«le plus possible, dans la zone de parité»* en présentant davantage de candidatures féminines aux élections de 2018. Il a demandé aux militants de s'engager avec lui à faire en sorte qu'au moins 40% des candidats aux prochaines élections soient des femmes. Pas question, cependant, de désigner des candidates. *«Déjà, je pense qu'on a de l'ambition en voulant augmenter, améliorer nos résultats»*, a-t-il affirmé. *«On ne va pas demander à des députés de partir parce qu'ils sont des hommes. Il ne faut quand même pas exagérer non plus.»* Au scrutin de 2014, 35 femmes se sont présentées sous la bannière du PLQ, ce qui équivaut à un ratio de 28%. QS est le seul parti à présenter un nombre équivalent de candidatures masculines et féminines aux élections. Toujours en 2014, le PQ a présenté 37% de candidatures féminines, tandis que la CAQ en a présenté 22%.

Des «sympathisants». Le Conseil général spécial aura permis au PLQ de paver la voie à la création d'une nouvelle catégorie de membres: les *«sympathisants»*. Ce nouveau statut serait en somme moins contraignant que celui de membre: les sympathisants en profiteraient gratuitement, pendant un an. Ils auraient *«accès aux communications du PLQ, comme les membres du parti»*, et pourraient participer aux événements militants, *«sans toutefois jouir des droits réservés aux délégués»*.

Un ministre en exil. Deux jours après le dévoilement de la Politique d'affirmation du Québec du PLQ, le ministre de la Santé, Gaétan Barrette, a dit estimer que les Québécois *«sont en exil»* au sein du Canada, parce qu'ils ne font *«pas partie»* de la Constitution. *«Sur le plan constitutionnel et sur le plan du sentiment d'appartenance des citoyens, et particulièrement des citoyens francophones et québécois au Canada, bien sûr qu'on se sent exilé à l'intérieur du Canada, parce qu'on n'en fait pas partie [de la Constitution]»*, a-t-il lancé. Il reprenait le mot *«exil»* mis de l'avant par le politologue Guy Laforest, lui-même cité dans le document présenté jeudi par les libéraux. *«Il y a un impair historique»*, a fait valoir le ministre Barrette, en qualifiant de malheureuse la réaction du premier ministre canadien Justin Trudeau, qui a fermé la porte à des discussions constitutionnelles avant même d'avoir pris connaissance du projet du gouvernement Couillard. *«Ça me fait me poser la question: est-ce que, pour le premier ministre du Canada, la Constitution elle-même a une importance?»* a-t-il demandé. *«Est-ce que le Québec est simplement une influence au Canada? Ou est-ce que le Québec est un des piliers incontournables du Canada?»*

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le Tour de l'île en famille

Quelque 25 000 cyclistes étaient du départ du 33^e Tour de l'île, dimanche à Montréal. Plusieurs parents ont profité de l'événement pour transmettre le plaisir du vélo à leurs enfants en sillonnant les rues de la métropole. Ce jeune garçon avait certainement le meilleur siège en ville pour profiter du Tour alors qu'il était installé à l'avant du vélo de son père.

La Défense tente de retracer des victimes de discrimination contre les homosexuels

JIM BRONSKILL à Ottawa

Le ministère de la Défense doit fouiller dans les vieux dossiers des Archives nationales afin de déterminer le nombre de militaires qui ont été contraints de quitter l'armée parce qu'ils étaient homosexuels.

Le gouvernement Trudeau a fait part de ses intentions de présenter des excuses aux anciens militaires, espérant faire amende honorable auprès des victimes de discrimination au sein de l'ensemble de l'armée.

Ces politiques discriminatoires remontent aux années 1940 alors que les autorités scrutaient la vie privée des employés représentant, selon elles, des risques à la sécurité nationale.

Toutefois, le ministère ignore complètement le nombre de personnes qui ont été affectées par ces pratiques discriminatoires de 1969 — année où l'homosexualité a été officiellement décriminalisée — jusqu'en 1992, année au cours de laquelle les restrictions contre les homosexuels dans les Forces armées canadiennes ont été abolies.

Le service des ressources humaines du ministère ne détient pas d'information sur les orientations sexuelles des militaires. Il n'enregistre pas non de données sur les raisons pour lesquelles

une personne a démissionné de l'armée, a reconnu une porte-parole, Suzanne Parker, dans un courriel transmis à La Presse canadienne.

«Il est impossible de donner une estimation juste [du nombre de militaires ayant quitté l'armée de 1969 à 1992 à cause de leur orientation sexuelle]», a-t-elle ajouté.

En février 2016, une note de service transmise au vice-ministre adjoint de la Défense, obtenue grâce à la Loi d'accès sur l'information, recommandait des efforts *«supplémentaires»* afin de déterminer le nombre de victimes des pratiques discriminatoires.

Le gouvernement pourrait être confronté à une action collective d'un groupe voulant représenter *«tous les employés, anciens ou actuels, des Forces armées canadiennes, du gouvernement du Canada ou des sociétés d'État qui ont fait l'objet d'enquêtes ou de sanctions, ont fait face à des menaces de sanction, ont été libérés de leurs fonctions ou congédiés par le gouvernement du Canada à cause de leur orientation sexuelle, de leur identité de genre ou de leur expression de genre, entre le 27 juin 1969 et aujourd'hui»*.

La plongée dans les archives pourrait nécessiter une longue recherche. *«On pourrait devoir retrouver et étudier chaque dossier personnel à Bibliothèque et Archives Canada afin de déterminer les*

circonstances de chaque cas», a dit M^{me} Parker.

Todd Ross est l'un des demandeurs de la requête en recours collectif. Il avait été recruté par les Forces armées à l'âge de 18 ans. Pendant son service, il a fait l'objet d'une enquête de la police militaire. Il a admis être homosexuel alors qu'il subissait un test polygraphique, une expérience *«incroyablement traumatisante pour lui»*, ont affirmé les avocats dans leur requête.

M. Ross a accepté une libération honorable plutôt que passer le reste de sa carrière militaire à effectuer des tâches générales, sans espoir de promotion ou d'avancement.

En 1967, les Forces canadiennes formulaient l'ordonnance administrative 19-20 intitulée *«Déviation sexuelle — enquêtes, examens médicaux et mesures à prendre»*, qui visait à bannir les homosexuels de ses rangs, rappelle la note.

Selon des dossiers de l'armée, 43 militaires ont quitté l'armée en vertu de l'ordonnance entre janvier 1985 et janvier 1988, mentionne une autre note interne de mars 2016. Entre 1988 et 1992, année où cette pratique a été abolie, le nombre de militaires révoqués s'élevait à 47. Aucune donnée pour les années précédant 1985 n'est disponible.

La Presse canadienne

ACTUALITÉS



GUILLAUME LEVASSEUR LE DEVOIR

Des réactions de colère et de désespoir n'avaient pas tardé à éclater après que le DPCP eut annoncé qu'il n'y aurait aucune poursuite à la suite d'allégations visant des policiers de la SQ à Val d'Or.

AUTOCHTONES

La commission Viens suscite attentes et optimisme dans les communautés

SARAH R. CHAMPAGNE

On l'avait réclamée, à défaut d'obtenir des accusations: la Commission d'enquête sur les relations entre les autochtones et certains services publics du Québec amorce ses travaux lundi à Val-d'Or. Elle doit porter sur les 15 dernières années et les pratiques discriminatoires ou traitements différenciés dans six services publics: police, prisons, justice, santé et services sociaux et protection de la jeunesse.

Viviane Michel, la présidente de Femmes autochtones du Québec, entrevoit ces audiences avec optimisme. Après plusieurs rencontres avec l'équipe désignée par le gouvernement, elle a constaté son souci de transmettre l'information sur son fonctionnement, ses délais, ses participants, dit-elle. Des séances de cette commission sont pour l'instant prévues à Val-d'Or jusqu'au 20 juin. La Commission se réserve la possibilité de visiter d'autres communautés autochtones touchées ailleurs au Québec, une ouverture saluée par M^{me} Michel.

Le mandat est certes large, reconnaît Françoise Ruperthouse, membre du conseil de bande de Pikogan, mais il restera encore des zones d'ombre. «On se rend compte que nos droits ancestraux sont négligés», dit-elle, citant l'exemple d'hommes qui se plaignent d'être arrêtés en forêt par des agents de la faune. M^{me} Ruperthouse affirme elle aussi avoir pleine confiance dans les personnes sélectionnées pour siéger à cette commission, dont le président, Jacques Viens, avec qui elle a pu discuter.

La colère des derniers mois

ne s'est cependant pas totalement évanouie. «Il ne faut pas oublier non plus que c'est grâce aux femmes violentées qui ont dénoncé [leurs agresseurs] qu'on en est là. Il faut continuer à travailler pour ces femmes-là, rappelle-t-elle. C'est pas juste, ce n'est pas équitable et c'est flagrant.»

Le 18 novembre dernier, le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) annonçait qu'il n'allait engager aucune poursuite contre les policiers de la Sûreté du Québec (SQ) à Val-d'Or. Les preuves pour porter des accusations de sévices sexuels, d'intimidation et d'abus de pouvoir contre six patrouilleurs suspendus après la diffusion d'un reportage de l'émission *Enquête* avaient été jugées insuffisantes. Des réactions de colère et de désespoir n'avaient pas tardé à éclater.

L'observatrice civile indépendante Fannie Lafontaine avait conclu à une enquête du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) «impartiale», mais «insuffisante», puisque cette crise sociale était marquée «par des enjeux plus collectifs et plus systémiques».

Après avoir refusé durant des mois de déclencher une telle commission indépendante, sous prétexte qu'Ottawa en avait déjà créé une, le premier ministre Philippe Couillard en a fait l'annonce en décembre dernier.

L'Association des policières et policiers provinciaux du Québec (APPQ) a quant à elle réitéré à plusieurs reprises son opposition à la tenue d'une telle commission, puisqu'à son avis, celle-ci «ne ferait qu'exacerber les tensions déjà existantes» entre les policiers et les autochtones.

Le Devoir

La CSN revoit ses stratégies après avoir perdu 20 000 membres

« Il faut parler de politique dans les milieux de travail », affirme son président

AMÉLIE DAoust-BOISVERT

Encore sous le choc de la perte de 20 000 membres dans le secteur de la santé, la Centrale des syndicats nationaux (CSN) s'attelle à se rapprocher des préoccupations de ses membres dans le but avoué de «se débarrasser de l'austérité libérale au Québec» aux prochaines élections, affirme son président, Jacques Létourneau.

En entrevue avec *Le Devoir* en vue du congrès de la CSN qui se déroulera à Montréal du 5 au 9 juin, M. Létourneau explique que la grande centrale syndicale souhaite adopter une démarche différente pour l'élaboration de sa plateforme de revendications pour les élections, qui doivent avoir lieu à l'automne 2018.

«On ne se mêle pas de politique partisane, mais tout le reste, on va le faire», lance M. Létourneau. L'objectif est de convaincre les militants et les militantes que, plus que jamais, il faut parler de politique dans les milieux de travail. Il faut faire comprendre aux travailleurs que, même si tu es dans le milieu de l'éducation, ce qui se passe dans l'usine d'à côté te rejoint nécessairement.»

Cet automne, les assemblées générales des syndicats affiliés à la CSN seront invitées à transmettre une ou deux de leurs préoccupations à la centrale. «On veut que les travail-

leurs, monsieur madame Toutle-Monde, se prononcent pour parler d'autre chose que de la convention collective et des griefs», explique M. Létourneau. «On veut se rapprocher de leur réalité. Par exemple, les employés de la SAQ sont peut-être préoccupés par la déréglementation de la vente d'alcool. On dit aux gens, la revendication que vous allez identifier, on va la porter, et on va créer un effet de mouvement pour interpellier les partis politiques.»

Jacques Létourneau, président de la CSN

Lors de son congrès, la CSN souhaite voir adopter un manifeste qui identifie cinq axes prioritaires de revendication, soit la sécurisation du revenu tout au long de la vie, la création d'emplois de qualité, la lutte contre les changements climatiques, la consolidation des services publics et le renforcement de la démocratie.

Ces objectifs sont accessibles à «n'importe quel gouvernement progressiste», insiste M. Létourneau. Mais il ne

nourrit pas beaucoup d'optimisme à l'égard du Parti libéral du Québec (PLQ). «Le PLQ, ce n'est pas nécessairement le parti des travailleurs, de la classe moyenne et encore moins des plus démunis», glisse-t-il.

Les causes de la défaite

C'est en grande partie la déconfiture de la centrale lors du grand maraudage dans le secteur de la santé, ce printemps, qui la force à réviser ses stratégies. La CSN a perdu 20 000 membres dans le réseau de la santé, sur un total de 120 000, principalement au profit des syndicats spécialisés que sont la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ) du côté des infirmières et autres professionnelles en soins, ainsi que l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS), qui représente des professionnels de la santé.

Le congrès sera l'occasion d'une introspection sur le sujet. «On va se dire nos quatre vérités. Mais il faut vite se remettre sur nos deux pieds, on ne passera pas un ou deux ans à gratter le bobo», plaide le syndicaliste. La centrale doit amputer son budget de 10%, soit 26 millions de dollars d'ici 2020, pour l'équilibrer. Des emplois sont en jeu. «On a travaillé à minimiser les effets sur les services aux membres», assure M. Létourneau, «on a tout revu de la direction à la base.»

Où est le problème? «Est-ce que ce sont les services, le message politique qui ne passe pas, le type de syndicalisme qu'on propose, les cotisations? Quand tu perds, tu dois accepter de te poser des questions.»

Il est de plus en plus difficile de pratiquer le «syndicalisme de combat», concède-t-il. «C'est vrai qu'on a l'image de se mêler beaucoup de politique. On est un peu victime de ce qu'on a construit, historiquement, dans un contexte de montée de l'individualisme. Mais je fais le pari que c'est un modèle qui tient encore la route.» S'il y a une chose qu'il veut rappeler aux travailleurs, dit-il, «c'est que la force de représenter toutes les catégories d'emploi, c'est que la cotisation des professeurs d'université aide à organiser des travailleurs chez Couche-Tard. C'est ça la solidarité.»

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Jacques Létourneau est président de la Centrale des syndicats nationaux depuis octobre 2012.

Alain Fortier devient président de la Fédération des commissions scolaires du Québec

AMÉLI PINEDA

Élu président de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), Alain Fortier s'est fixé comme objectif de réconcilier les différents partenaires du milieu de l'éducation.

L'homme de 54 ans, qui était président de la commission scolaire des Découvreurs à Québec, a été élu samedi à la tête de la FCSQ à l'occasion du congrès annuel de la fédération. Il succède à Josée Bouchard qui était présidente de

l'organisation depuis 2009.

Tandis que le passage de sa prédecesseur a été marqué par plusieurs batailles pour justifier le rôle des commissions scolaires et assurer leur survie, M. Fortier estime qu'il est temps de «changer de ton».

«Je souhaite qu'on passe à autre chose et je pense que nous sommes tous d'accord pour dire que c'est derrière nous. L'importance des commissions scolaires a été comprise et c'est à notre avantage de tendre la main aux différents partenaires, allant des parents au ministre de

l'Éducation», indique-t-il.

En mai 2016, après des mois de tergiversations, le ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx, abandonnait complètement le controversé projet de loi 86, qui visait à réformer la gouvernance scolaire, en mettant notamment fin aux élections scolaires.

Le changement de ton doit passer, selon M. Fortier, par une preuve d'ouverture de chacune des commissions scolaires. «Lorsqu'un ministre prescrit une grande orientation, je ne crois pas qu'on soit gagnant de dire que ça n'a pas de bon sens et de se casser du sucre sur le dos sur la place publique», dit-il. Je crois plutôt au dialogue et à l'écoute pour voir de quelle façon on peut travailler en complémentarité.»

La «réalité locale»

M. Fortier assure être tout de même conscient que les campagnes électorales municipales et provinciales ramèneront plusieurs enjeux touchant les com-

missions scolaires sur la scène politique. «Je n'aime pas utiliser le mot lutte ou bataille, mais si c'est nécessaire, c'est certain que je vais prendre mon bâton de pélerin», affirme-t-il.

«Nous [les commissions scolaires] sommes les yeux et les oreilles de la réalité locale. On est les gardiens de l'équité des services auprès des élèves.»

Il donne l'exemple de la commission au sein de laquelle il a été président et où chaque établissement scolaire avait sa réalité. «Ma commission couvrirait Sainte-Foy et Cap-Rouge. J'avais une école où la plupart des élèves avaient des parents nés au Québec et un très haut taux de littératie, et j'en avais une autre où les enfants avaient des parents immigrants. Quand on travaille sur l'aide au devoir, il faut comprendre que la première école n'a pas besoin du même niveau d'aide que la deuxième. Un conseil de commissaires scolaires, c'est justement ce que ça fait», conclut-il.

Le Devoir

PQ: un programme contre la pauvreté

Le Parti québécois mandate trois de ses députés pour réaliser une tournée de la province afin d'élaborer un programme de lutte contre la pauvreté, a annoncé son chef Jean-François Lisée, dimanche. À l'occasion d'un point de presse à Montréal, M. Lisée a révélé l'équipe baptisée «Solidarité en action», qui comprend les députés Catherine Fournier, Dave Turcotte et

Harold Lebel. Jean-François Lisée se croit «fidèle à la tradition» de son parti en cherchant à s'attaquer aux inégalités. Par ailleurs, interrogé sur le déclin du nombre de membres du Parti libéral du Québec, Jean-François Lisée a avancé que les chiffres traduisent «la déconnexion des libéraux par rapport aux priorités des Québécois». Si le PLQ ne compte plus que 30 000 membres, l'effectif péquiste se situe pour sa part à 80 000, a-t-il tenu à souligner.

La Presse canadienne



Congédié?

Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

LOTTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2017-06-03 649 07 12 32 45 compl. 36 40 44 + 1 LOT GARANTI DE 1 000 000 \$ 30673437-02 Prochain gros lot (approx.) : 12 000 000 \$ + 1 LOT GARANTI DE 1 000 000 \$		Québec 01 12 30 15 compl. 31 43 44 Extra 2355283	
LOTTO MAX Résultats complets sur lotoquebec.com Prochain gros lot (approx.) : 15 000 000 \$		Extra 0042259	

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

SOCIÉTÉ



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Darren Wershler, professeur passionné par la littérature, les communications et les médias, a trouvé dans l'obsolescence rapide des consoles de jeux vidéo un sujet d'étude inespéré.

ENTRETIENS CONCORDIA

L'archéologue du jeu vidéo

Darren Wershler dépoussière de vieilles consoles qui en disent long sur notre société

L'industrie mondiale du jeu vidéo génère des dizaines de milliards de dollars de revenus par année et attire des millions d'adeptes sans qu'on s'attarde à ce qu'elle raconte sur notre société, notre culture et notre rapport à la technologie, explique le professeur de l'Université Concordia Darren Wershler, un archéologue nouveau genre qui dépoussière de vieilles consoles pour révéler leur histoire oubliée ou ignorée.

KARL RETTINO-PARAZELLI

Darren Wershler n'a jamais vraiment été attiré par les jeux vidéo. Comme tout le monde, il a essayé différentes consoles pendant sa jeunesse, mais sans plus. Tout a changé il y a une dizaine d'années, lorsqu'il a eu fini ses études.

« Je me suis acheté une console Xbox pour me faire un cadeau, se rappelle-t-il. Je suis allé voir des étudiants pour leur demander un fil pour la brancher et ils m'ont répondu qu'ils n'avaient rien pour quelque chose d'aussi vieux. J'étais sous le choc », dit-il en riant, lui qui pensait avoir entre les mains un objet dernier cri.

Ce professeur passionné par la littérature, les communications et les médias trouve alors un sujet d'étude inespéré. Il constate que sa console, nouvelle à ses yeux, obsolète pour ses étudiants, fait partie d'une histoire qui mérite d'être racontée.

« Une des raisons de s'intéresser à l'histoire est

« **Quand on voit que l'industrie du jeu vidéo est devenue plus imposante que celle du cinéma et qu'on n'arrive pas en parler, à mon avis, c'est un gros problème** »

Darren Wershler, professeur à l'Université Concordia

de comprendre notre propre existence. Quand on voit que l'industrie du jeu vidéo est devenue plus imposante que celle du cinéma et qu'on n'arrive pas en parler, à mon avis, c'est un gros problème », affirme-t-il.

« Une grande part de l'économie du Québec, et de Montréal en particulier, dépend des compagnies des jeux vidéo, poursuit-il. Nous offrons d'énormes crédits d'impôt pour qu'elles puissent rester ici et promouvoir un aspect de la culture. Nous devons donc réfléchir à l'histoire du jeu vidéo, à l'économie politique qui l'entoure. »

Cette prise de conscience l'a incité à constituer une collection de consoles et de jeux vidéo du début des années 1970 à 2002. Dans une pièce exigüe de l'Université Concordia, des boîtes de toutes les couleurs et de toutes les grandeurs s'empilent sur des étagères métalliques. Les consoles les plus connues côtoient celles qui sont tombées dans l'oubli. Comme la Vectrex, lancée aux États-Unis en 1982, ou le Video Computer System d'Atari, commercialisé à partir de 1977.

« L'histoire que je veux raconter n'est pas de savoir si Mario Bros est un meilleur jeu que Donkey Kong.

Ca ne m'intéresse pas, explique M. Wershler. Je veux raconter une histoire à propos des objets, lorsqu'on les rassemble et qu'on se demande ce qu'ils nous apprennent sur notre manière de considérer la technologie et la culture, de dépenser, d'utiliser nos temps libres. Toutes ces choses importantes. »

Reflet d'une époque

Les exemples de ces enseignements sont nombreux et parfois insoupçonnés, souligne Darren Wershler. Le professeur raconte par exemple que l'arrivée de la télévision dans les foyers nord-américains a changé notre manière d'aménager le salon. Le téléviseur a remplacé le piano et le foyer en devenant l'élément central de la pièce, ce qui explique pourquoi les premiers modèles étaient couverts de bois: on voulait leur donner l'apparence d'un meuble comme les autres.

Lorsque les consoles de jeu vidéo sont arrivées à leur tour, on a donc adopté la même approche en leur ajoutant un fini imitant le bois, remarque-t-il.

Chaque boîte de console de jeu est également le reflet de la réalité d'une époque. Au fil des décennies, l'image de la famille jouant en-

semble a été remplacée par celle du jeune garçon, puis simplement par celle de la console.

« Cette série de décisions marketing est un indicateur de la manière avec laquelle nous percevons la technologie et le rôle qu'on veut lui donner », note-t-il.

Démystifier la technologie

En rassemblant des consoles de différentes époques, le diplômé de l'Université York veut également reconstituer la mémoire de l'industrie du jeu vidéo, qui est selon lui négligée par plusieurs grands studios. « Quand une compagnie termine un projet, l'équipe est souvent dissoute, et il n'y a pas de réelle archive des travaux qui ont été effectués, déplore-t-il. L'industrie ne connaît même pas sa propre histoire. Et quand elle la connaît, elle ne veut pas en parler. »

M. Wershler vient par ailleurs de clore la deuxième édition du cours d'été de Concordia sur l'archéologie des médias, qu'il a mis sur pied pour démystifier les origines et la nature des objets technologiques qui nous entourent.

Dans le cadre d'une semaine de travail intensive, il demande par exemple à ses étudiants de démonter des consoles et de les reprogrammer: « C'est une manière de se rappeler que ceci est un objet fabriqué, dit-il en montrant son téléphone intelligent. Il n'a pas à être fabriqué ou conçu de cette façon. Il y a d'autres façons de faire. »

« C'est ce que nous avons. La question est de savoir si c'est ce que nous voulons et quelles seraient les autres options. »

Le Devoir

Les arbres peuvent aussi contribuer à la pollution

On prête aux arbres de multiples vertus, notamment pour leur contribution à un air respirable dans les villes. Pourtant, en pleine canicule, la végétation contribue aux émissions d'ozone dans l'atmosphère.

DENIS DELBECQ

Pour le citadin, les arbres sont de vrais refuges. Alignés au bord des rues ou foisonnants dans les parcs, squares et autres jardins, ils adoucissent le paysage urbain et l'égayent de chants d'oiseaux; ils captent aussi des polluants, notamment des particules fines et les oxydes d'azote du trafic automobile. Et, l'été, ils nous offrent une ombre précieuse, tout en climatisant l'air grâce à l'évapotranspiration qui survient à la surface de leurs feuilles.

Mais il y a un revers à ces paysages parfois bucoliques qui parsèment les vastes étendues artificialisées: les arbres émettent des composés chimiques volatils (COV) qui peuvent contribuer à dégrader la qualité de l'air, vient de confirmer une équipe de l'Université de Berlin dans une étude publiée dans la revue *Environmental Science & Technology*. Elle constate leur rôle amplificateur dans la pollution urbaine à l'ozone pendant les pé-

riodes de fortes chaleurs.

« Le feuillage est recouvert de pores par lesquels il capte le dioxyde de carbone dans l'air, explique Rob MacKenzie, professeur de sciences atmosphériques à l'Université de Birmingham (Grande-Bretagne). Mais ces pores rejettent aussi toute une panoplie de substances. » Parmi ces composés organiques volatils, le plus représenté est l'isoprène, un hydrocarbure très réactif qui transforme les oxydes d'azote présents dans l'atmosphère en ozone.

Surtout au printemps et au début de l'été

Or l'ozone est un des principaux polluants de l'air: son impact se fait sentir autant sur la santé humaine (notamment sur la fonction respiratoire) que sur les végétaux, dont il altère la croissance. Cet étonnant accroissement de la pollution de l'air par les arbres est particulièrement marqué au printemps et au début de l'été, quand la croissance végétale est à son maximum. Plus le



TOBIAS SCHWARZ AGENCE FRANCE-PRESSE
Un groupe de chercheurs observé jusqu'à dix fois plus d'isoprène dans les zones boisées de la ville que dans les espaces autoroutiers.

feuillage est dense, plus il rejette de composés volatils.

Un groupe dirigé par Galina Churkina à l'Université Humboldt de Berlin a mesuré la concentration en composés volatils dans l'air de différents quartiers de la capitale allemande en 2014. Ils ont observé jusqu'à dix fois plus d'isoprène dans les zones boisées que dans les espaces autoroutiers, et cinq fois plus que dans des quartiers ur-

bains peu végétalisés. Des données confirmées par un modèle qui tient compte de la physiologie des plantes et des conditions météorologiques pour estimer les émissions de composés volatils.

Grâce à ce modèle, l'équipe allemande a pu produire des estimations pour l'épisode caniculaire qui a frappé l'Europe en 2006: à cette époque, lors de pics de chaleur, jusqu'à 60% de l'ozone relevé à Berlin au-

rait été produit par l'intermédiaire de l'isoprène végétal! En moyenne, cette contribution était de 10% sur le mois de juin, de 18,5% en juillet — le mois le plus chaud dans la région — et de 7,5% en août. « En hiver, la contribution de la végétation à cette pollution est négligeable, mais pendant la période de croissance des plantes, elle devient considérable, indique Galina Churkina. Mais il ne faut pas en conclure pour autant qu'il faudrait réduire la végétation en ville! Elle rend de nombreux services, en particulier dans les pays du Sud, où elle permet aux populations urbaines pauvres de se nourrir. »

Arbres plus ou moins émetteurs

« Ce ne sont pas les arbres qui polluent, c'est le trafic automobile! », renchérit Rob MacKenzie. Car sans les oxydes d'azote, émis notamment par les moteurs diesel, il n'y aurait pas eu peu d'ozone. « Par contre, la connaissance de ce mécanisme d'amplification de pollution peut guider, dans une certaine mesure, la planification urbaine », souligne le Britannique, qui a participé à l'élaboration d'un guide sur la gestion des arbres en ville, dont une édition franco-phonie a été publiée l'an dernier

à l'occasion du congrès de l'Association des maires de France. « Il faut considérer ce qu'on appelle la canopée urbaine, l'ensemble des constructions et des arbres. » Par exemple, pour éviter que cette canopée — naturelle et artificielle — bloque la pollution au sol, mais en faisant plutôt en sorte qu'elle participe à sa dilution.

« Il faut aussi choisir ses arbres, rappelle Galina Churkina. Car toutes les espèces n'émettent pas la même quantité d'isoprène. » Son groupe avait publié, en 2014, une évaluation portant sur 24 essences d'arbres. Parmi les plus émissives, on trouve le peuplier, le chêne pédonculé, le robinier faux acacia et le platane, des espèces très prisées dans les cités européennes, notamment à Berlin et à Paris, mais aussi dans les villes suisses.

En revanche, l'if commun, le tamaris à petites fleurs ou le pin sylvestre ne rejettent pratiquement pas d'isoprène. Pour Rob MacKenzie, « il ne faut pas pour autant abattre les grands arbres sains pour les remplacer par d'autres espèces. Cette végétation mature modèle le paysage urbain et aide à rendre la ville plus vivable! »

Le Temps

ÉDITORIAL

ACCORD DE PARIS

Un calcul perdant

Le rejet de l'Accord de Paris par Donald Trump sera dommageable, et pas seulement pour la lutte contre les changements climatiques. La victoire de l'aile nationaliste à la Maison-Blanche altérera à long terme la capacité d'influence des États-Unis à l'international.

Dans ses explications confuses et plus ou moins véridiques justifiant le retrait des États-Unis de l'Accord de Paris, le président Trump a évoqué le fait qu'il avait été élu pour représenter les intérêts des citoyens de Pittsburgh, et non ceux de Paris. Et le maire de la métropole de la Pennsylvanie, Bill Peduto (un démocrate), de rétorquer qu'il respectera les termes de l'entente historique signée en 2015 par 195 pays dans le monde!

L'épisode est révélateur de la configuration contemporaine des efforts pour contenir le réchauffement climatique. Malgré le retrait des États-Unis, qui n'entrera pas en vigueur avant novembre 2020, les villes et les États poursuivront le travail pour assainir leur bilan environnemental, car leurs citoyens sont les premiers à subir les contrecoups des changements climatiques. La Californie, par exemple, s'est fixé un objectif ambitieux d'utiliser des sources d'énergie renouvelables à 100% d'ici la moitié du siècle.

Avant de qualifier l'objectif d'utopique, il faut prendre la mesure du pouvoir d'influence remarquable de cet État au cœur de la révolution numérique, qui est maintenant la sixième économie au monde.

Les 630 entreprises qui ont signé une lettre enjoignant aux États-Unis de respecter l'accord, parmi lesquelles figurent Apple, DuPont, Johnson & Johnson et General Mills, n'arrêteront pas leurs efforts de décarbonisation de l'économie. Pendant que le président Trump cherche à relancer l'industrie obsole de la houille et à préserver des emplois de mineurs en perte, le monde des affaires s'éveille au potentiel des énergies renouvelables. Le marché mondial du solaire, de l'éolien et de l'électrification des transports pourrait valoir 6000 milliards de dollars d'ici 2030. La réduction des émissions polluantes peut aller de pair avec la croissance économique, ce que les républicains refusent d'admettre.

N'empêche. Le retrait des États-Unis, deuxième émetteur de gaz à effet de serre avec 15% des émissions mondiales (contre 24% pour la Chine), rendra difficile, voire impossible l'atteinte des objectifs de Paris, qui consistent à contenir le réchauffement climatique sous la barre de 2 degrés Celsius par rapport aux niveaux préindustriels.

La cible est d'autant plus ambitieuse que la Chine, toujours dans une phase de développement industriel vertigineux, dispose d'une période de grâce jusqu'en 2030 pour amorcer ses efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le président Trump n'a pas tort d'affirmer que les cibles de Paris sont ambitieuses, mais cela n'excuse pas son retrait.

La principale avancée de l'Accord de Paris est d'avoir convaincu tous les pays du monde (à l'exception de la Syrie et du Nicaragua, et maintenant des États-Unis) de se fixer des objectifs communs. L'entente se résume à l'idée selon laquelle il n'y a pas de plan B pour la planète. Par conséquent, la réduction des émissions de gaz à effet de serre est devenue l'affaire de tous, au-delà des clivages entre les pays du nord et du sud, entre les économies développées et émergentes.

La décision de Donald Trump relève autant du calcul électoral que du changement de paradigme dans la politique américaine. La base conservatrice de la *rust belt*, autour des Grands Lacs, ne demande pas mieux que de rendre grandioses à nouveau l'industrie pétrolière et celle du charbon. Les milliardaires du fossile qui soutiennent le Parti républicain n'exigeaient rien de moins.

La rupture est l'une des démonstrations les plus brutales des conséquences de la doctrine Trump, un mélange de nationalisme et de populisme inspiré d'Andrew Jackson, septième président. Ce ne sont plus l'influence et les intérêts des États-Unis sur la scène internationale qui comptent, mais bien la sécurité physique et le bien-être économique des citoyens américains à l'échelle intérieure. Ce projet isolationniste rompt avec les politiques de multilatéralisme développées au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

L'aile ultraconservatrice et libertarienne, très présente dans l'entourage de Donald Trump, signe donc avec le rejet de l'Accord de Paris une avancée significative. Pour ce courant hostile à l'action collective et au renforcement de l'interventionnisme étatique, la mort de l'accord est une vraie réussite.

Ce faisant, les États-Unis abdiquent de leur prestige et de leur influence dans les affaires internationales. Le vide sera comblé par d'autres acteurs étatiques, à commencer par la Chine, car le monde ne perdra pas son caractère multipolaire.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS!

Directeur BRIAN MYLES
 Rédactrice en chef LUCE JULIEN
 Vice-présidente du développement CHRISTIANNE BENJAMIN
 Vice-président des ventes publicitaires MARK DROUIN
 Directeur des finances STÉPHANE ROGER
 Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
 Directeur de l'information numérique FLORENT DAUDENS
 Adjoint PAUL CAUCHON, LOUIS GAGNÉ, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
 Directeur de la production CHRISTIAN GOULET

29 MOIS APRÈS « JE SUIS CHARLIE »...



L E T T R E S

Contenir l'étalement urbain

En réaction au texte « Comment contenir l'étalement urbain? », Le Devoir, 3 juin 2017, page H 3.

Le zonage agricole selon la loi de 1978 a été évidemment insuffisant pour contenir l'étalement urbain. Puisque les zones blanches que la loi a définies ont été vite remplies par des habitations unifamiliales à faible densité de logements au kilomètre carré. Quand les zones dans lesquelles la construction est permise sont occupées, les pressions sont fortes pour dézoner le territoire agricole. Les municipalités sont prises avec le fait accompli de l'occupation du territoire par des habitations de très faible densité.

Le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) manque aussi d'ambition en n'ayant pour objectif que de loger 40% des nouveaux ménages dans des *transit-oriented developments* (TOD). Cela veut-il dire que les 60% restants se logeront majoritairement dans des habitations de faible densité? Et rien n'assure l'atteinte de l'objectif TOD.

Il était aussi prévisible que le contrôle de l'étalement urbain ne peut se faire seulement par des politiques des communautés urbaines comme la CMM. Puisque les gens vont s'établir en dehors des limites de la CMM, « on constate déjà une accélération du développement de municipalités qui se trouvent aux limites du territoire régional, comme la formation d'une troisième couronne au sud et au nord de la CMM ».

Il faut donc une intervention du gouvernement provincial pour fixer une norme minimale de densité au développement immobilier. Chaque municipalité, qu'elle soit à l'intérieur ou à l'extérieur de la CMM, devrait alors soumettre un plan de développement comportant une mixité de bâtiments permettant l'atteinte d'un nombre minimum de logements à l'hectare ou au kilomètre carré. Ainsi, il n'y aurait pas d'avantage pour les acheteurs d'un logement neuf à aller toujours plus loin du centre de l'agglomération. La norme de densité en plus de limiter intrinsèquement l'étalement aurait pour effet de favoriser le développement immobilier près du centre.

François Beaulé
 Montréal, le 3 juin 2017

Libérez Raïf Badawi

Le député de Louis-Hébert à la Chambre des communes, M. Joël Lightbound, déclarait récemment aux médias que la libération de Raïf Badawi était toujours un objectif du gouvernement et qu'on y travaillait constamment. On voudrait bien le croire, mais comment ne pas être sceptique? Si effectivement des négociations secrètes, sérieuses et fructueuses étaient en cours, il va de soi que la famille de M. Badawi en recevrait un compte rendu régulier (avec, bien sûr, l'exigence de la plus stricte confidentialité). Or la sortie émouvante que viennent de faire les trois enfants de M. Badawi sous l'égide d'Amnistie internationale nous indique plutôt que la famille n'est au courant de rien... probablement parce que

le gouvernement n'a rien à dire.

Le Canada s'est toujours montré très amical envers l'Arabie saoudite, au point même de se déshonorer en lui vendant des armes. Il serait peut-être juste que notre premier ministre utilise pour une fois à bon escient ce capital de sympathie si chèrement payé: Monsieur Trudeau, s'il vous plaît, demandez personnellement au roi Salman de gracier Raïf Badawi!

François Thérien
 Montréal, le 3 juin 2017

La chute de Racette

Je suis féministe. Par contre, j'essaie de faire preuve de lucidité et de ne pas porter des œillères. En 2015, lorsque Chantal Racette s'est emparée des rênes de la célèbre section locale 301, j'ai perçu cet événement comme une autre victoire pour les femmes. D'une part, la nouvelle présidente du syndicat des cols bleus avait travaillé comme opératrice de machinerie lourde, un métier occupé surtout par des hommes — il s'agissait donc d'une pionnière! —, d'autre part, elle accédait à la tête d'un syndicat important, qui regroupait plus de 7000 membres.

Malheureusement, sa chute s'est rapidement amorcée. Souvent, je me suis demandé si celle-ci n'était pas traitée aussi durement sur la place publique en raison de son sexe. Puis, j'ai réfléchi: si j'étais membre de cette section syndicale, aurais-je été satisfaite de sa performance? La réponse est... non!

Martine Lacroix
 Montréal, le 3 juin 2017

LIBRE OPINION

D'importantes entorses à la démocratie sont commises pour réaliser le REM

Coalition Transparence*

Au début de l'été dernier, la Caisse de dépôt Infra présentait son projet de Réseau électrique métropolitain (REM), dont la conception avait été réalisée dans le plus grand secret. Dans le but d'accélérer le projet, le gouvernement a ensuite modifié plusieurs de ses traditions démocratiques: évaluation environnementale incomplète; audiences du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) écourtées en plein été; non-respect des recommandations de cet organisme; autorisation du projet alors qu'aucune justification économique n'est présentée publiquement. En contraste, aucun projet d'Hydro-Québec ne pourrait être autorisé, sans une telle justification.

Mais pour le gouvernement, tout cela semble insuffisant, puisqu'il présente maintenant le projet de loi 137, dont l'objectif serait d'accélérer davantage la réalisation REM. À cette fin, il enlève le droit aux citoyens de contester les expropriations jugées nécessaires par la Caisse.

On pourrait croire que des mesures exceptionnelles sont acceptables, parce que le REM serait dans l'intérêt public. Il y aurait urgence de développer le transport collectif, de réduire la congestion automobile et d'électrifier pour

réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). Mais la réalité est tout autre.

La meilleure évaluation indépendante du projet est celle du BAPE, qui conclut que 90% des usagers du REM utilisent déjà le transport collectif. Sur les 10% de nouveaux usagers, 80% utiliseront encore une automobile pour se rendre à un stationnement du REM. Seulement 2% des usagers du REM abandonneront donc leur auto. Mais, pire encore, le REM encouragera beaucoup l'étalement urbain, qui augmente l'usage de l'auto. Donc globalement, il n'y aura aucune réduction de la congestion ou des émissions de gaz à effet de serre (GES). En ajoutant les hausses des tarifs causées par le REM, on peut même prévoir une baisse globale de l'usage du transport collectif.

Et toutes les discussions oublient les dépassements de budgets qui sont probables. Pour les grands projets qu'on veut réaliser trop rapidement, un dépassement de 30% des coûts est fréquent. Pour le REM, cela représente des coûts supplémentaires de presque 2 milliards de dollars, dont le gouvernement du Québec sera responsable. Le REM est contraire à l'intérêt public et il n'y a aucune raison de vouloir l'accélérer.

En fait, le projet de loi 137, qui est actuellement discuté en commission parlementaire, fait beaucoup plus. Voici quelques constats:

Le projet de loi 137 établit une domination totale de la Caisse sur les municipalités.

Il établit aussi un nouveau régime de taxation foncière supplémentaire, en clarifiant que seule la Caisse peut en bénéficier.

Il déclare que la nouvelle Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) ne pourra réaliser une vraie intégration des réseaux, puisque ce sont toutes les autres sociétés de transport qui devront adapter leurs réseaux au REM.

Pourquoi le gouvernement présente-t-il un projet de loi aussi draconien? Parce qu'il sait que le projet sera extrêmement coûteux pour lui. Il vise donc, dès maintenant, avant des discussions franches sur les tarifs, à s'assurer que plusieurs autres acteurs en paieront une grande partie. Le projet de loi 137 enlève tout pouvoir de contestation aux municipalités qui devront payer une grande portion du projet, sans pouvoir augmenter leurs revenus fonciers. Et l'ARTM sera forcée de financer le REM pour un montant de 510 millions, ce qui l'obligera à hausser les tarifs.

Un bon système de transport collectif, au

profit des citoyens, n'aurait pas besoin de toutes ces entorses à la démocratie. Trois citations du maire de Laval en commission parlementaire résumant bien la situation:

« Les dispositions de la loi 137 ont préséance sur celles de toute autre loi [...] les pouvoirs accordés à la Caisse, dans le cadre du projet de loi, sont supérieurs à ceux dont disposent le gouvernement ou ses ministres [...] »;

« [En lisant les articles de la loi] nous avons constaté l'élimination du pouvoir des municipalités »;

« L'urgence de réaliser le REM est beaucoup véhiculée, mais jamais expliquée. »

À ces constats, on peut ajouter la perte d'autorité du BAPE et le fait que les expropriés ne pourront plus utiliser les tribunaux pour protéger leurs droits. Le gouvernement Couillard n'hésite donc pas à faire fi des processus démocratiques et même à enfreindre des droits fondamentaux afin de réaliser un mauvais projet. La société québécoise doit s'élever devant autant d'abus.

*Luc Gagnon, Denis Bolduc, Lisa Mintz, John Symon, Shaen Johnston, Mathieu Vick, Alex Turcotte, Maxime Arnoldi et Laurent Howe

IDÉES

L'obtention d'un DES ne changera rien aux difficultés des Inuits au collégial

NICOLAS BERTRAND

Professeur de philosophie au Collège Montmorency et auteur du livre Une école à la dérive. Essai sur le système d'éducation au Nunavik

O n apprenait récemment, grâce au *Devoir*, que depuis juin 2015, les élèves inuits qui font leurs études secondaires au Nunavik n'obtiennent pas un diplôme d'études secondaires (DES), mais plutôt une attestation d'études secondaires. Cette situation s'explique par le fait que la commission scolaire Kativik a tardé à rendre son programme de mathématiques et de science conforme aux exigences du ministère de l'Éducation. Une fois que la nouvelle version du programme, déjà soumise au gouvernement, sera approuvée, tout devrait revenir «à la normale». Par malheur, la norme au Nunavik, c'est un DES qui cautionne des standards éducatifs bien en deçà de la moyenne québécoise.

Cette triste réalité est reconnue par les grandes organisations inuites, qui sont toutes soucieuses d'améliorer l'éducation au Nunavik et ailleurs dans l'Arctique canadien. Les élèves inuits qui entreprennent des études collégiales à Montréal (en anglais ou en français) sont aussi bien conscients de la grande distance qui les sépare, en matière de connaissances et de méthodes de travail, des exigences requises pour réussir des études collégiales. La très grande majorité, du reste, ne les finira pas.

Les raisons de cet échec du système éducatif au Nunavik sont nombreuses, complexes et difficiles à éradiquer. L'enseignement dans une langue étrangère, la méfiance, voire la résistance de nombreux parents et élèves face à cette école dont ils remettent en question le bien-fondé, le traumatisme des pensionnats, la crise identitaire vécue par de nombreux Inuits, le manque d'adaptation des programmes à la culture locale, le haut taux de roulement des enseignants et des directions venus du Sud, leur ignorance de la culture et de la langue inuites, l'isolement géographique du Nunavik et les graves problèmes sociaux qui affectent les communautés sont tous des facteurs à considérer — parmi d'autres. Mais surtout, il y a cet absentéisme des élèves, parfois effarant, qui les empêche de cheminer dans leurs apprentissages. On ne peut espérer obtenir un diplôme équivalent (ou même s'en approcher) quand on fréquente l'école de manière aussi sporadique.

Je ne blâme pas les jeunes Inuits pour leur amour de l'école buissonnière, dont l'attrait séduit tant d'adolescents dans le monde. Ils ne réalisent pas alors à quel point leur manque d'assiduité aura des conséquences néfastes plus tard dans leur parcours scolaire. Ainsi, sans une réelle pression sociale de la part des parents et des communautés, les jeunes continueront de délaisser l'école, en particulier au secondaire. Malgré ce qu'il leur en coûte, il faut aujourd'hui que les Inuits reconnaissent, à titre collectif, que l'éducation à l'occidentale, en dépit de ses nombreux travers, a une valeur et une pertinence pour l'avenir de leur société.



La culture inuite doit trouver dans le système scolaire un terrain favorable à son épanouissement.

Par ailleurs, la culture inuite doit trouver dans le système scolaire un terrain favorable à son épanouissement. Cela passe, notamment, par une extension de l'enseignement de l'inuktitut, qui devrait devenir une langue d'enseignement à part entière de la maternelle jusqu'à la fin du secondaire. En effet, selon l'Instance permanente de l'ONU sur les questions autochtones, l'enseignement dans sa langue maternelle est considéré comme le facteur le plus important de la réussite des élèves bilingues. À la commission scolaire Kativik, il y a une volonté d'aller dans cette direction, en intégrant davantage la

d'un système éducatif qui réponde davantage aux aspirations des Inuits aura des répercussions bénéfiques sur la scolarisation des élèves. [...]

On ne se rend pas suffisamment compte, dans le sud du Québec, à quel point le parcours scolaire des élèves inuits du Nunavik est unique et, souvent, semé d'embûches. De la maternelle à la deuxième année du primaire, l'enseignement se fait exclusivement en inuktitut, l'apprentissage du français (ou de l'anglais, selon ce que choisissent les parents) ne débutant, à demi temps, qu'en troisième année. Par la suite, c'est dans une langue seconde, si c'est l'anglais, ou dans une troisième langue, le français, que les élèves sont scolarisés jusqu'à la fin du secondaire. Le système comprenant une septième année au primaire, c'est donc dire que l'apprentissage du français s'échelonne sur plus de neuf ans. À la fin de leurs études secondaires, les élèves doivent réussir un test afin de déterminer s'ils sont en mesure d'aller directement au cégep. La plupart le ratent et, par conséquent, doivent suivre une année préparatoire avant de quitter le Nunavik. Or, une fois admis au collégial, ils doivent passer par une autre année transitoire, afin de rehausser leur niveau scolaire et leur maîtrise du français. Une année qui, la plupart du temps, s'étire sur une plus longue période ou n'est jamais menée à terme.

Il est grand temps que cette situation cesse.

On ne se rend pas suffisamment compte, dans le sud du Québec, à quel point le parcours scolaire des élèves inuits du Nunavik est unique et, souvent, semé d'embûches

langue, la culture et l'identité inuites au primaire et au premier cycle du secondaire. Le gouvernement québécois doit collaborer à la mise en œuvre d'un tel programme, en tâchant de trouver le difficile équilibre entre cette préoccupation légitime des Inuits et la nécessité de préparer les élèves à des études supérieures.

À moyen terme, une plus grande autonomie politique des Inuits est aussi à souhaiter, laquelle devrait se traduire, d'abord et avant tout, par des pouvoirs élargis en matière d'éducation. On peut espérer, en effet, que l'élaboration

Une troisième voie est possible

JOHN R. MACARTHUR



Normalement, je n'applaudirais pas la rhétorique audacieuse d'un chancelier allemand, surtout prononcée dans une tente à bière à Munich devant des militants de droite. A part mes mauvaises associations avec le putsch de la Brasserie d'Hitler, je trouve qu'Angela Merkel est déjà bien assez téméraire dans sa conduite sur la scène européenne, où son intimidation fiscale des Grecs et des Espagnols continue sans relâche.

Or, nous ne sommes pas dans une époque normale, et le discours de la chancelière prônant une politique étrangère plus indépendante de l'Amérique sous l'égide de Donald Trump m'a semblé tout à fait approprié. À l'heure actuelle, avec un président américain aussi ignorant et dangereux — et ciblé de toutes parts pour sa conduite quasi criminelle —, il serait absurde pour les chefs d'État de l'Union européenne de parler comme si de rien n'était sur le plan international. Avec presque 100 000 soldats américains en Europe, dont 35 000 en Allemagne, il y a de quoi se faire du souci.

Historiquement, aux États-Unis, toute politique étrangère est étroitement mêlée à la politique intérieure. Par exemple, l'invasion du Mexique en 1846, qui faisait partie du grand projet du prétendu destin manifeste américain, et le rêve d'expansion jusqu'à l'océan Pacifique. Plus récemment, la frappe de Trump contre le régime Assad, frappe symbolique plus que vraie intervention militaire, a été lancée uniquement pour faire taire les Américains critiques de l'inclination de Trump en faveur de la Russie et pour soulager les partisans des droits de l'homme qui traitent Assad de criminel de guerre. Comme il n'y avait aucune intention par le président Polk en 1846 de faire de la diplomatie avec le Mexique ni de garantir ou de respecter les frontières entre les deux nations, il n'y a aucune volonté de la part de Trump de résoudre la guerre civile en Syrie ni d'arrêter la terreur des innocents piégés entre le groupe État Islamique, les multiples factions rebelles et le gouvernement.

La guerre de 1846-1848, provoquée par l'Amérique, souligne combien le pays est motivé par l'ambition des politiciens plutôt que par un désir de paix, de coopération, d'alliances saines, ou même de bonne santé économique du pays. Trump n'a pas l'intelligence de James Polk, mais il y a quand même des liens psychologiques entre les deux hommes, en passant par Woodrow Wilson, Richard Nixon, Bill Clinton et George W. Bush. Le slogan *Make America Great Again* ainsi que les assauts verbaux contre les méchants Mexicains, présentés comme des voleurs d'emplois américains, sortent des impulsions ataviques qui remontent directement aux préjugés courants du XIX^e siècle. Lorsque Trump juge «injustes pour le contribuable américain» les dépenses censément disproportionnées de Washington pour l'entretien de l'OTAN, en entend à peu près la même chose: des étrangers au caractère douteux, à la fois malins et paresseux, sont en train de s'emparer des biens des honnêtes habitants de l'Amérique profonde. Il en va de même avec la sortie de l'Accord de Paris sur le climat: «J'ai été élu par les citoyens de Pittsburgh, pas de Paris... Nous ne voulons plus que d'autres pays et leurs chefs se moquent de nous.»

Toutefois, au lieu de s'attarder sur les nombreuses sottises lancées par Trump durant sa tournée sur le Vieux Continent, il serait plus utile de songer à des façons de protéger le Canada — de concert avec l'Europe — d'un voisin agressif et puissant, manifestement instable et imprévisible, mené par un chef d'État narcissique au point qu'il pourrait déclencher de graves dégâts au Proche-Orient ainsi que dans la péninsule coréenne. Depuis le gouvernement Kennedy, la politique étrangère de Washington est faite presque entièrement dans le bureau ovale et au Conseil national de sécurité, et non pas au département d'État. Pas question de faire appel aux diplomates cultivés de Foggy Bottom.

Mon idée serait de ramener et de réformer le mouvement des pays non alignés, à la mode durant la guerre froide, afin d'ériger un garde-fou formé de pays d'habitude pro-américains, aujourd'hui rendus confus par la politique étrangère incohérente de Trump. «Ni Washington ni Moscou» pourrait redevenir un mantra. Irréaliste peut-être, mais Justin Trudeau pourrait servir de leader dans ce domaine avec des partenaires comme Emmanuel Macron et Angela Merkel. Le mouvement non aligné existe toujours en quelque sorte, mais il est handicapé par l'hypocrisie de ses membres-clés, comme l'Arabie saoudite (un pays évidemment allié avec l'Amérique et Trump), et son image tiers-mondiste et anti-occidentale exagérée. Au lieu de clamer ni communisme orthodoxe ni capitalisme effréné, comme on le disait durant l'ère du général Nasser et du maréchal Tito, un nouveau mouvement non aligné, appuyée par une «Petite Entente» Trudeau, Macron, Merkel, pourrait afficher le slogan: ni narcissisme national (à la Trump-Poutine) ni agression nationaliste.

John R. MacArthur est éditeur de Harper's Magazine. Sa chronique revient le premier lundi de chaque mois.

Oui à la légalisation de la marijuana, non à la privatisation

DAVID-MARTIN MILOT

Président de Jeunes médecins pour la santé publique

L'industrie du cannabis est lucrative et en plein essor au Colorado depuis sa légalisation en 2012. L'an dernier, les ventes de cannabis totalisant 700 millions de dollars ont même dépassé celles de l'alcool dans cet État américain. Une augmentation du nombre de consommateurs et donc possiblement des conséquences liées à sa consommation y a aussi été observée. Est-ce vraiment ce que l'on veut pour le Québec? Le groupe de Jeunes médecins pour la santé publique (JMSP) recommande la précaution.

Selon les données scientifiques et les expériences vécues sur la scène internationale, la légalisation du cannabis présente plusieurs avantages. Elle permet ainsi un meilleur contrôle de la production de la substance et de son accessibilité, de même qu'une restriction sévère de sa promotion, particulièrement auprès des jeunes. Elle donne aussi lieu à une meilleure compréhension de ses effets grâce à la recherche, donnant lieu à une sensibilisation qui s'appuie sur des données scienti-

ifiques robustes pour mieux informer la population. Bref, la position du milieu de la santé publique est unanime: les bénéfices de la légalisation du cannabis pour la santé de la population excèdent les risques qui y sont liés.

Toutefois, cela n'est vrai que si des conditions essentielles sont respectées. Dans un mémoire diffusé en avril dernier, les Directeurs de santé publique du Québec recommandent d'accompagner la légalisation du cannabis de mesures visant à prévenir la consommation, particulièrement chez les jeunes, à limiter les risques à la santé chez les consommateurs, à assurer la sécurité et la protection des Québécois et à investir en éducation, surveillance, recherche et évaluation liées au cannabis.

Malheureusement, le comité ministériel présidé par la ministre déléguée à la Santé publique, Lucie Charlebois, envisage de ne pas respecter ces conditions. En effet, la distribution du cannabis par le secteur privé va à l'encontre des bonnes pratiques. Les experts en santé publique préconisent plutôt un modèle de distribution sans but lucratif, comme un monopole d'État. Une instance indépendante assurerait un contrôle serré de la distribution, tout en garantissant que les reve-



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Une partisane de la légalisation du cannabis le 20 avril dernier

nus générés soient consacrés à la prévention des conséquences néfastes liées à la consommation du cannabis. Mais cette option a été balayée par le gouvernement. Pourtant, les risques décriés par plusieurs dans les médias sont liés non pas à la légalisation de la substance, mais bien aux pratiques de sa commercialisation.

Lorsque le secteur privé est responsable de la distribution, la restriction de l'accès au cannabis est

difficilement régulée, et ce, malgré un encadrement réglementaire serré tel qu'annoncé par le gouvernement. Les tentatives ardues de contrôler la distribution du tabac nous le montrent bien, cette industrie trouvant mille et une façons de contourner la loi pourtant stricte.

La privatisation de la distribution pourrait aussi compromettre le contrôle de la qualité du cannabis et donc sa consommation sécuritaire. Bien que le gouvernement fédéral réglemente la production de cannabis et délivre des permis, des mécanismes de contrôle de la qualité doivent aussi être prévus auprès des distributeurs. Le scénario préconisé par le comité ministériel, où les vendeurs s'approvisionneraient directement auprès des producteurs, ne permet pas la mise en place de cette assurance qualité.

JMSP réitère donc la position des experts en la matière afin d'amenuiser les effets néfastes du cannabis, soit une distribution sans but lucratif visant la protection de la santé plutôt que via le privé. Nous demandons au comité ministériel présidé par la ministre Charlebois de réviser sa position quant à la distribution du cannabis par le secteur privé, au nom de la santé des Québécois.

ACTUALITÉS

FRONTIÈRE

SUIITE DE LA PAGE 1

crétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes dont *Le Devoir* a obtenu copie en vertu de la Loi sur l'accès à l'information.

Le document caviardé souligne le « caractère unique » du cas québécois en se basant sur l'exemple des autres fédérations. « Aux États-Unis et en Australie, l'ensemble des États fédérés côtiers profite du prolongement maritime dont jouit l'État central en vertu de sa souveraineté externe », souligne à gros traits le document remis au ministre Fournier le 14 janvier 2016.

Fixée sur le rivage de la baie d'Hudson, la frontière québécoise évolue avec les marées, qui sont parmi les plus fortes de la planète. Ainsi, des infrastructures érigées au bout de la terre ferme seraient par moments du ressort du Québec, par moments de celui du Nunavut. « C'est un cas à peu près unique au monde », fait remarquer le géographe Henri Dorion. « C'est un problème qui traîne depuis 1912. Il serait temps de le régler », ajoute-t-il.

Plan Nord

Cette « anomalie » est une entrave pour le développement du Nord québécois. « À l'heure actuelle, les projets économiques (énergie, télécommunication, exploitation minière) et les infrastructures maritimes bordant la frontière pourraient se trouver simultanément soumis à l'autorité de plusieurs gouvernements sans qu'aucun mécanisme intergouvernemental cohérent et systématique encadre cette situation particulière », déplore M. Couillard dans sa Politique d'affirmation.

D'ailleurs, la première version du Plan Nord prévoyait la construction d'infrastructures portuaires visant à faciliter l'exportation des ressources naturelles enfouies dans le sol du nord du Québec. Le gouvernement de Jean Charest avait prévu 33 millions sur cinq ans pour la réalisation d'études de faisabilité en vue de l'aménagement d'un port en eaux profondes à Whapmagoostui-Kuujuarapik, à la jonction des territoires cris et inuits.

« Ce port aurait d'importantes retombées », martelait le ministre des Finances, Raymond Bachand en 2011. Avec l'ouverture du passage du Nord-Ouest, cette infrastructure aurait favorisé les échanges avec la Russie, la Norvège et le Groenland, indiquent les documents budgétaires de l'époque.

L'autoroute nordique tarde toutefois à prendre forme, souligne Frédéric Lasserre, du Département de géographie de l'Université Laval. « Je serais très surpris que l'on atteigne [même à long terme] des trafics comparables avec ce qui se fait à Suez ou à Panama. »

Le ministre responsable du Plan Nord, Pierre Arcand, dit « pour l'instant, privilégie[r]

le transport par train ». « Mais il n'y a rien qui nous dit qu'un jour, ça ne peut pas changer », affirme-t-il au *Devoir*. Mais, l'élu ne partage pas l'empressement de son ex-collègue Raymond Bachand à vouloir aménager un port en eaux profondes dans le Nord. « Pour l'instant, le volume ne justifie pas des investissements aussi massifs que ça », dit-il sans détour. « [Cependant,] la prémisses de base est toujours bonne: s'il y a un volume [de ressources minières vouées à l'exportation] qui deviendrait suffisant — par exemple dans la fosse du Labrador — et qu'au lieu d'envoyer ça nécessairement à Sept-Îles [...] il pourrait y avoir un port en eaux profondes... Pour envoyer par exemple du minerai en Chine, ça sauverait deux jours et demi. »

Un grief en veillesse depuis... 1912

Le dossier de la frontière septentrionale est en veillesse depuis l'annexion du district d'Ungava, qui a doublé la superficie du Québec en 1912. « Je vois qu'on nous donne le territoire jusqu'au détroit [d'Hudson] », déclarait alors le premier ministre libéral Lomer Gouin. « Mais, que deviennent les îles qui se comptent par milliers le long du littoral. Nous avons exprimé le désir d'avoir les îles, qui nous appartiennent tout autant que la terre ferme [...] Je pense que cette omission est involontaire et qu'il suffira d'attirer l'attention du gouvernement sur ce point pour obtenir ce qui nous appartient. » Il a eu tort.

« Le gouvernement fédéral a toujours refusé la demande du gouvernement du Québec de discuter de cette frontière », écrit l'auteur de la note d'information obtenue par *Le Devoir*. D'ailleurs, celle-ci a été caviardée en vertu de l'article 19 de la Loi sur l'accès à l'information stipulant qu'un « organisme public peut refuser de communiquer un renseignement lorsque sa divulgation porterait vraisemblablement préjudice à la conduite de relations entre le gouvernement du Québec et un autre gouvernement ».

Il y aurait néanmoins de l'espoir si l'on se fie au document. « Les obstacles constitutionnels peuvent être contournés de façon créative quand les acteurs politiques concernés parviennent à un accord. »

Le Devoir



« Nous ne pouvons pas et ne devons pas penser que les choses pourront continuer ainsi », a soutenu la première ministre britannique, Theresa May, devant le 10, Downing Street.

LONDRES

SUIITE DE LA PAGE 1

la première ministre, Theresa May, a haussé le ton d'un cran par rapport à ses interventions précédentes. Pointant pour une des premières fois ouvertement le radicalisme islamiste, elle a affirmé que les choses ne pourraient plus continuer comme avant.

« Le moment est venu de dire: assez, c'est assez », a déclaré la première ministre britannique devant le 10, Downing Street. « Nous ne pouvons pas et ne devons pas penser que les choses pourront continuer ainsi. » Pour une des premières fois depuis les récents attentats, Theresa May a estimé que la guerre contre le groupe armé État islamique (qui a revendiqué dimanche l'attentat de Londres) ne suffira pas à vaincre le terrorisme islamiste. « Nous ne pouvons pas offrir à cette idéologie l'espace sécurisé dont elle a besoin pour prospérer, dit-elle. C'est pourtant exactement ce que font Internet et les grands fournisseurs de services en ligne. »

La première ministre se dit déterminée à restreindre la liberté d'expression sur Internet des extrémistes pour lesquels, dit-elle, « il y a beaucoup trop de tolérance dans notre pays ». Selon Theresa May, « si les attaques récentes ne sont pas liées par des réseaux, elles le sont par une idéologie qui prêche la haine et le communautarisme ».

Plus réservé, le leader travailliste Jeremy Corbyn s'est contenté d'appeler à renforcer l'action policière. Il propose d'engager 10 000 policiers tout en critiquant son adversaire d'avoir réduit les effectifs policiers pendant les six ans où elle a été ministre de l'Intérieur. Jeremy Corbyn précise qu'il faudra cependant mener des « dis-

Une Canadienne parmi les victimes

Christine Archibald, la Canadienne qui a perdu la vie au cours de l'attaque perpétrée samedi à Londres, s'était installée en Europe pour vivre avec son fiancé. La victime travaillait dans un centre pour personnes itinérantes en Colombie-Britannique avant son départ. Le premier ministre du Canada, Justin Trudeau,

qui a qualifié l'attentat d'« insensé », a déclaré que le fait qu'une Canadienne figure parmi les victimes lui « brise le cœur ». Il a également souligné la force et la résilience que le peuple britannique avait su démontrer après les récentes attaques survenues à Manchester et à Westminster.

La Presse canadienne

ussions difficiles » avec l'Arabie saoudite et d'autres États du Golfe sur le financement de l'extrémisme islamiste. Face à ceux qui ont évoqué un report des élections à cause des attentats, le candidat travailliste a appelé à ne pas céder aux terroristes. « Les terroristes veulent entraver notre liberté, ils veulent nous empêcher de voter jeudi, et nous ne le leur permettrons pas », a renchéri le maire travailliste de Londres, Sadiq Khan, sur la BBC.

Élections

Ce troisième attentat, revendiqué par le groupe armé État islamique, survient alors que la favorite, Theresa May, partie avec une avance de 20 % sur son adversaire, n'a cessé de chuter dans les sondages sans jamais pour autant être donnée perdante. Samedi, le quotidien *The Telegraph* annonçait une légère remontée (avec un écart de 9 %) de la première ministre qui a déclenché cette élection afin de conforter sa majorité avant le début des négociations du Brexit. Certains sondages réduisent cependant cette avance à un maigre 4 %.

« Je ne crois pas que ce nouvel attentat change grand-chose au résultat de l'élection », disait Andrew, un comptable de 40 ans venu du nord de la capitale autant par curiosité que pour se recueillir sur les lieux du

drame. Normalement, ces attentats favorisent la droite, mais je crois que les électeurs ont déjà fait leur choix. » Les analystes s'attendent à ce que les attentats occupent toute la place dans les quatre prochains jours. « Alors que l'élection entre dans sa dernière ligne droite, écrit le chef du bureau politique de la BBC, Laura Kuenssberg, la question de savoir qui peut le mieux assurer la sécurité du pays est clairement sur la table. »

Les opinions divergent. « Theresa May a des mots durs, mais son bilan dans la lutte contre l'islamisme est affreux », écrit le journaliste Stephen Collar dans *The Telegraph*. Dans le *Guardian*, le chroniqueur Matthew Ancona estime qu'elle a plutôt « raison sur l'extrémisme. On ne peut pas se censurer par peur d'offenser quelqu'un. »

Douze arrestations

En 24 heures, l'enquête policière avait déjà permis de faire 12 arrestations dans le quartier très multiethnique de Barking dans l'est de Londres. Ces arrestations faisaient suite à un raid accompagné d'explosions dans l'appartement d'un des assaillants que ses voisins décrivent comme un homme marié et père de deux enfants. La BBC cite une source anonyme évoquant une radicalisation datant d'environ deux ans. Cette

même source dit avoir signalé le suspect à la police. Les policiers ont aussi fait des perquisitions dans le quartier de Newham.

On sait maintenant mieux comment les choses se sont passées samedi soir. Vers dix heures, une camionnette-bélier a foncé sur des passants qui circulaient sur le pont de Londres avant de s'immobiliser devant un pub situé à la sortie du pont. Trois hommes, qui seront vite abattus, sont alors sortis de la camionnette pour attaquer les fêtards au couteau en invoquant Allah. Les témoins font état d'assaillants pénétrant dans les bars de Borough Market pour en poignarder les occupants. Quatre policiers ont été blessés dans l'opération. Certains passants ont aussi reçu des balles perdues. Les vestes explosives que portaient les hommes se sont révélées être des leurres.

Toute la journée de dimanche, la police a bloqué un immense périmètre au sud de Londres ainsi que le célèbre pont sur lequel les djihadistes ont foncé sur les passants. Les deux stations de métro des environs devaient rouvrir lundi alors que la campagne électorale reprendra son cours. Depuis l'attentat à la voiture-bélier de Westminster, en mars derniers, les services de sécurité britanniques auraient déjoué cinq autres projets du même genre.

Dimanche soir, la Grande-Bretagne s'est consolée en écoutant le concert offert à Manchester devant 50 000 personnes en mémoire des victimes de l'attentat d'il y a deux semaines. Dans la presse et à la télévision, certains commentateurs évoquaient la chantante pour enfants *London Bridge is Falling Down* (le pont de Londres s'effondre). Mais ils ajoutaient: pas la Grande-Bretagne.

Le Devoir

ÉCOLE

SUIITE DE LA PAGE 1

qualifie d'« unique et novateur ».

L'idée tombait à point. En effet, un nouvel ensemble résidentiel dans le secteur Lachenaie à Terrebonne forçait la commission scolaire à ouvrir une deuxième école sur le territoire, puisque l'école de quartier, Arc-en-Ciel, débordait déjà.

Préoccupations des parents

La commission scolaire a donc pensé la nouvelle école, toujours en construction à la jonction des autoroutes 40 et 640, en fonction de cette vocation universitaire. « Pour éviter que plusieurs stagiaires passent dans les classes et dérangent la gestion de la classe à tout moment, on a construit des cubicules avec des fenêtres d'observation entre les classes, explique France-Lyne Masse. On va aussi avoir de l'équipement pour faire de la captation vidéo de la classe pendant certains moments où l'on fait des pratiques pédagogiques efficaces. »

Cela répondait notamment à une des préoccupations des parents, qui « avaient réellement peur de ne jamais voir l'enseignant de leur enfant, considérant qu'il allait y avoir des stagiaires dans cette école-là », explique la nouvelle directrice de l'école, Stéphanie Chapleau.

Malgré les questionnements et les inquiétudes des parents, plus des trois quarts des 150 parents ayant assisté à la rencontre ont manifesté leur souhait d'y inscrire leur enfant pour l'automne prochain. « Les parents ont apprécié le fait qu'il y avait enfin des idées novatrices pour l'école publique », ajoute-t-elle fièrement.

Les parents qui n'adhèrent pas pourront continuer de fréquenter l'école Arc-en-Ciel.

Pas un laboratoire

Selon France-Lyne Masse, le fait de travailler en collaboration avec des universitaires va permettre de garder les enseignants à jour dans leur approche pédagogique, ce qui fait parfois défaut dans les écoles québécoises. « On est encore trop séparés de ce qui se fait par rapport à la recherche, on a de la difficulté à faire descendre les connaissances pour les appliquer dans la vie réelle », af-

firme-t-elle. On veut appliquer les meilleures pratiques, faire de la recherche sur leur application, mais la directrice des ressources éducatives refuse de parler de laboratoire. « Il y a une nuance, je ne peux pas arriver et dire: "tiens, il y a une recherche intéressante qui vient de sortir sur la classe inversée, on va l'appliquer et le tester". On ne peut pas faire ça comme commission scolaire. On n'est pas une école d'expérimentation. Il faut que ce soit des méthodes qui ont fait leur preuve et qu'on va venir appliquer dans notre contexte au Québec. »

Elle donne l'exemple de l'apprentissage de la lecture et du vocabulaire par la littérature, une pratique documentée depuis 20 ans aux États-Unis. Ainsi, plutôt que de se servir des manuels scolaires et autres cahiers d'activités, le professeur va utiliser « un vrai livre » qui s'adresse aux enfants. Tout est dans la façon de choisir le livre, en fonction, par exemple, de répétition de mots ou de sons. « L'enseignant peut se servir de tel ou tel livre pour montrer sa leçon de lecture et avoir, du coup, tout le plaisir de lire un vrai livre qui a une intention réelle, et non pas seulement une intention scolaire », explique avec enthousiasme M^{me} Masse, qui parle de « résultats phé-

noménaux » auprès des jeunes.

« L'idée, ce n'est pas seulement de faire du top down de l'université vers l'école, ajoute-t-elle. Les universités ont aussi besoin de nous parce que les enseignants d'université sont parfois loin de la réalité, ça fait longtemps qu'ils n'ont pas vu une salle de classe de niveau primaire ou secondaire et ils ont besoin de ce côté pratique là pour adapter aussi leur message et leur façon d'enseigner aux futurs enseignants. C'est donc un réel travail de collaboration. »

Au-delà de la recherche appliquée, la direction souhaite que l'école demeure une école de quartier « la plus naturelle possible ». Elle respectera dans son intégrité le programme de formation québécois, confirme France-Lyne Masse. « L'objectif derrière tout ça, c'est d'avoir des enseignants qui deviennent des porte-parole, qui transmettent le savoir aux autres professeurs. On ne veut pas que ce soit une école close, une école universitaire que les gens regardent en disant: "wow, il se fait de belles choses là", mais que ça reste en vase clos. »

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux de *Le Devoir* sont situés au 1265, rue Berri, 8^e étage, Montréal (Québec), H2L 4X4 ☎ Berri-UQAM Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Abonnements (lundi à vendredi, 7h30 à 16h30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par courriel publicite@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3452
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340
Par courriel petitesannonces@ledevoir.com